

# 140 ans



1885  
2025

► Histoire du  
Crédit Agricole





# 140 ans

## ► Sommaire



Des débuts  
jurassiens

**1880**

5

Une organisation  
« par le bas et de  
bas en haut »

**1890**

7

Une première  
extension du champ  
de compétence

**1900**

9

Se mettre au  
service du pays

**1910**

11

L'électricité  
et le logement

**1920**

13

Au secours  
de l'agriculture  
en crise

**1930**

15

La guerre et la  
reconstruction

**1940**

17





1948 - 1959



1959 - 1971



1971 - 1987



1987 - 2017



L'essor du réseau

Une décennie de renouvellement

Du rural à l'international

Vers la banque universelle

Un Groupe en pleine croissance

Une nouvelle dimension

L'expression de notre Raison d'être

1950

1960

1970

1980

1990

2000

2010

Aujourd'hui

19

21

23

25

27

29

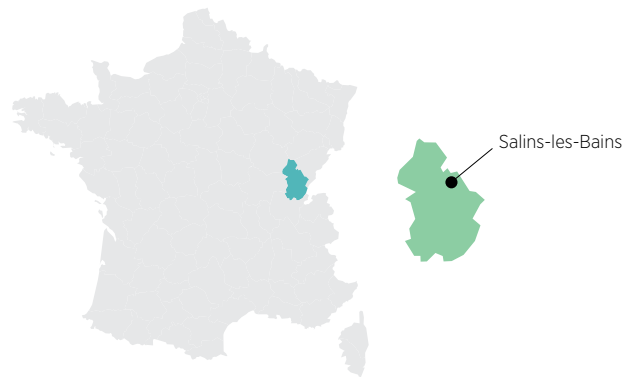
31

33



## ANNÉES 1880

# Des débuts jurassiens



### ► Notre histoire commence en 1885 à Salins-les-Bains dans le Jura.

À cette époque, l'agriculture française va mal. Elle subit les effets de la concurrence internationale et de plusieurs crises sanitaires qui affectent sa production. De plus, les agriculteurs peinent à trouver des financements pour se développer. En effet, les banques de l'époque, plutôt citadines, ne connaissent pas les besoins spécifiques de l'agriculture et les rythmes de production. Les paysans eux-mêmes éprouvent une grande méfiance vis-à-vis du crédit qu'ils voient comme une première étape vers la ruine.

C'est dans ce contexte que deux hommes vont créer la première caisse locale de Crédit Agricole.

Le premier, **Alfred Bouvet**, est un chef d'entreprise qui exploite des forêts et vend sa production en Europe. Le second, **Louis Milcent**, est un ancien auditeur au Conseil d'État qui est venu s'installer dans le Jura. Tous les deux font le constat que les paysans jurassiens vivent mal de leur métier et qu'il leur est difficile d'améliorer

leurs conditions de travail. Alfred Bouvet et Louis Milcent sont inspirés par les idées mutualistes qui se diffusent depuis quelques décennies en Europe.

Le **25 février 1885**, la « Caisse de crédit mutuel agricole de l'arrondissement de Poligny » est créée. Elle bénéficie de la mise à disposition du personnel de l'entreprise d'Alfred Bouvet et son siège est installé à Salins-les-Bains.

Les premiers souscripteurs et administrateurs sont des notables locaux. Les emprunteurs, « cultivateurs honnêtes et laborieux », peuvent obtenir jusqu'à 600 francs de prêt, ce qui correspond à l'achat de deux bœufs de trait. Les prêts, à court terme, ne peuvent servir qu'au financement du matériel agricole.

Le bilan très positif de cette première expérimentation va inspirer le législateur pour diffuser le mutualisme dans les campagnes françaises.

“

**Le mutualisme est un modèle socio-économique qui consiste en la réunion de personnes qui poursuivent un même but. Les sociétaires mettent de l'argent en commun dans une « caisse » et peuvent faire des prêts aux membres de la société en fonction de leurs besoins.**

**Cette organisation est démocratique puisqu'elle fonctionne selon le principe de 1 homme = 1 voix.**

**Gros et petits contributeurs ont le même poids lors des votes en assemblées générales.**

”



◀ *Siège de la première  
Caisse locale de  
Crédit Agricole,  
à Salins-les-Bains.*

*Louis Milcent et Alfred Bouvet,  
les fondateurs de la première  
Caisse locale de Crédit Agricole.* ▶



## ANNÉES 1890

# Une organisation « par le bas et de bas en haut »

### ► La création des Caisses locales

Si l'expérience de Salins-les-Bains est positive, les problèmes agricoles français persistent au début des années 1890 et le législateur explore plusieurs pistes pour faciliter le financement de l'agriculture. Ces réflexions aboutissent à la **loi du 5 novembre 1894** « relative à la création de sociétés de Crédit Agricole ». L'expérience jurassienne est mise à profit et l'État encourage donc la **création de Caisses locales** partout sur le territoire en se basant sur une organisation coopérative.

Cette loi de 1894 qui permet aux agriculteurs de s'organiser entre eux pour financer leurs besoins trouve cependant rapidement ses limites. En effet, le montant des capitaux mobilisés par les premières Caisses locales n'est pas suffisant pour satisfaire toutes les demandes. Jules Méline, en tant que président du Conseil, intervient à nouveau en 1897 pour que la Banque de France fasse une avance de 40 millions de francs or aux caisses de Crédit Agricole, remboursable en 1920. Cet apport extérieur permet au Crédit Agricole de véritablement se lancer et de créer de nouvelles Caisses locales.





1. Jules Méline, promoteur de la loi de 1894 pour la création des Caisses locales.  
2. Albert Viger, promoteur de la loi de 1899 pour la création des Caisses régionales.

Jules Méline, le promoteur de la loi de 1894, exalte le système coopératif et son impact sociétal : *« Voilà Messieurs, le grand principe sur lequel repose notre projet, c'est le grand et puissant levier avec lequel on arrivera, j'en suis convaincu, à soulever et à transformer notre société et par lui seul, qu'on accomplira pacifiquement l'évolution qui se prépare dans le monde du travail ».*



### ► La création des Caisses régionales

Une nouvelle loi, votée le **17 mars 1899** et promue par **Albert Viger**, organise les nouveaux circuits financiers. Elle permet la **création de Caisses régionales** qui servent à fédérer les Caisses locales de leur ressort, à promouvoir le mutualisme sur leur territoire et, surtout, à répartir en fonction des besoins les avances de l'État entre les Caisses locales.

### ► La commission de répartition

À l'échelon supérieur, une **commission de répartition** de ces avances qui rassemble des parlementaires et des représentants des Caisses régionales est mise en place au sein du ministère de l'Agriculture.

Le mutualisme s'exprime dans la gouvernance de l'institution. Les agriculteurs sociétaires des Caisses locales élisent leurs administrateurs et président. Ces derniers représentent les Caisses locales auprès de leurs Caisses régionales qui sont elles-mêmes présentes au sein de la commission de répartition. Il est intéressant de remarquer que, comme le dit le sénateur Victor Lourties, toutes ces structures permettent d'organiser le Crédit Agricole « par le bas et de bas en haut » pour être au plus près des agriculteurs et des territoires.

Cette décennie d'organisation reflète donc ce qui va caractériser le Crédit Agricole dans son histoire : une base mutualiste, une structure coopérative et une place importante laissée aux initiatives locales, le tout facilité par des orientations nationales.

## ANNÉES 1900

# Une première extension du champ de compétence

► **La première décennie du 20<sup>e</sup> siècle voit le Crédit Agricole s'implanter durablement dans les territoires.**

En raison de la forte mobilisation de mutualistes militants au sein de la paysannerie française, de nombreuses Caisses locales et plus d'une centaine de Caisses régionales sont créées. L'implication des professeurs départementaux d'agriculture est également primordiale pour promouvoir l'action du Crédit Agricole. Bénévoles, ils assurent souvent le secrétariat des caisses et des comités dans lesquels sont présentées les demandes de prêts. Cependant, si les structures se créent et que les idées se diffusent, la distribution des prêts reste encore faible dans les premières années pour deux raisons. Non seulement les agriculteurs éprouvent toujours de la réticence à faire appel au crédit et à s'endetter mais les conditions d'accès aux prêts sont assez restrictives.

En effet, depuis 1894, pour pouvoir faire appel au Crédit Agricole, il faut être un agriculteur membre d'un syndicat. Les prêts attribués sont de courte durée et limités aux besoins strictement agricoles. Cette limite aux prêts individuels à court terme disparaît cependant dès 1906 lorsque le Crédit Agricole peut distribuer des **prêts à long terme aux coopératives agricoles**.

En effet, ces entreprises se développent à cette période et, bien souvent, les sociétaires des Caisses locales sont aussi membres de coopératives d'achat, de production ou de vente. Le Crédit Agricole s'adapte donc pour répondre à leurs besoins de financement. C'est la première extension du champ de compétence du Crédit Agricole. Il y en aura beaucoup d'autres.



Certificat de part sociale de la Caisse locale de Montiers-sur-Saulx (1905).

Tous les ans, le  
Crédit Agricole se  
réunit en congrès.  
Ici, à Saint-Émilion  
en 1907 et à Blois  
en 1908.



1900

1910

1920

1930

140 ans

## ANNÉES 1910

# Se mettre au service du pays

- ▶ À cette époque, deux mesures importantes amplifient l'action du Crédit Agricole dans le cadre de sa lutte contre la désertification des campagnes.

Tout d'abord, à partir de 1910, les Caisses de Crédit Agricole peuvent distribuer des **prêts individuels à long terme** aux agriculteurs, ce qui va permettre à un grand nombre d'entre eux d'acquérir un logement et d'améliorer ainsi leur cadre de vie.

La possibilité en 1913 de souscrire des **prêts à moyen terme** pour l'équipement et la modernisation des exploitations complète la gamme de prêts proposés par le Crédit Agricole.

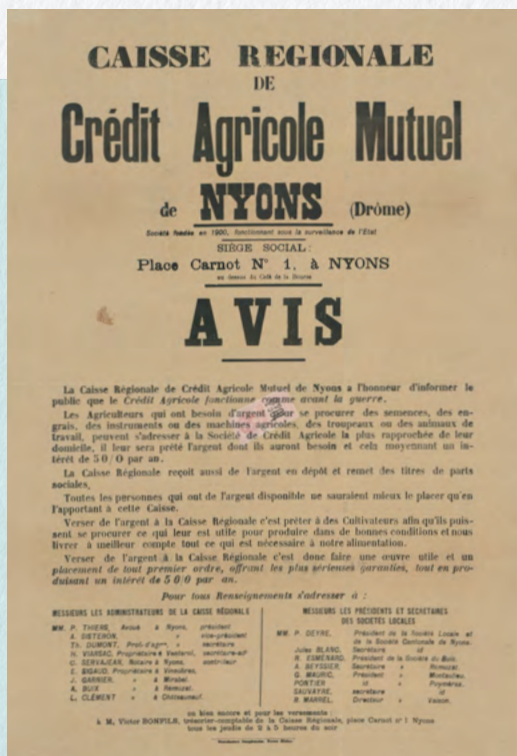
La guerre vient cependant perturber cette dynamique. De nombreux agriculteurs sont mobilisés et, parmi eux, beaucoup de sociétaires et administrateurs du Crédit Agricole. Dans un pays désorganisé, le Crédit Agricole prend plusieurs mesures pour permettre aux exploitations de fonctionner. Tout d'abord, dans les premiers mois, il facilite les avances pour le **financement de certains travaux**, notamment les vendanges en Champagne.



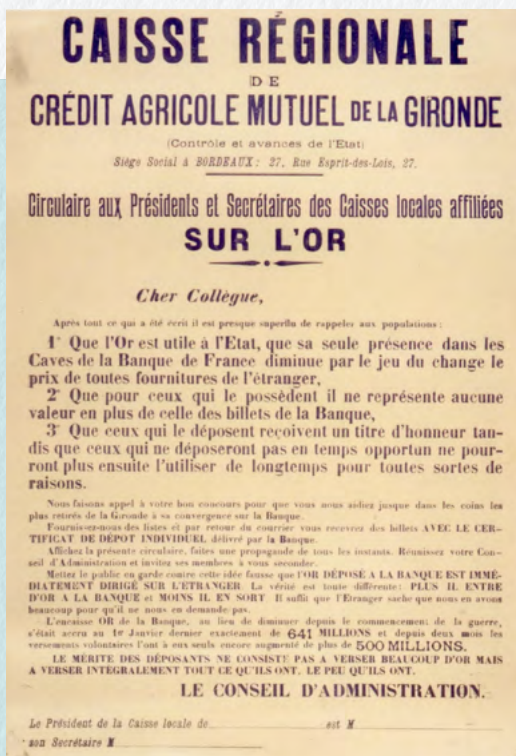
*Couverture d'une brochure présentant les possibilités d'emploi en agriculture pour les mutilés de guerre ainsi que les modalités de financement par le Crédit Agricole (1918).*



Affiche de la Caisse régionale de Nyons annonçant qu'elle reprend son fonctionnement comme avant la guerre (1919).



Affiche de la Caisse régionale de la Gironde appelant ses sociétaires à déposer leur or pour alimenter les réserves de la Banque de France (entre 1914 et 1918).



...

Ensuite, les femmes étant alors considérées comme mineures sous la tutelle de leur mari et sans pouvoir de gestion des comptes bancaires, certaines Caisses régionales leur permettent tout de même de déposer et retirer de l'argent et de faire des prêts ou de les rembourser. Enfin, le Crédit Agricole crée des prêts aux collectivités locales pour la **remise en culture des terres abandonnées**.

Mais le Crédit Agricole prépare aussi l'avenir. En 1918, avant même la fin de la guerre, il crée des prêts spéciaux à taux réduits à destination des **mutilés et victimes de guerre** afin de leur permettre d'acquiescer une petite exploitation familiale. Le but est toujours le même : lutter contre l'exode rural en facilitant l'accès à la propriété.



## ANNÉES 1920

# L'électricité et le logement

### ► La naissance de la Caisse nationale de Crédit Agricole

Avec la fin de la guerre, le Crédit Agricole améliore son fonctionnement. Tout d'abord, en 1920, on décide de remplacer la commission de répartition des avances de l'État par un établissement public. C'est ainsi qu'est mis en place l'Office national du Crédit Agricole, rebaptisé **Caisse nationale de Crédit Agricole en 1926**. Il s'agit d'une organisation singulière avec un établissement public qui sert d'organe central à des établissements privés coopératifs, les Caisses régionales. Le contrôle de l'État sur la Caisse nationale lui permet d'orienter les grandes décisions en matière d'investissement agricole.

### ► L'extension du champ de compétence

C'est d'ailleurs à cette époque de redémarrage de l'agriculture que sont mis en place les **prêts bonifiés** distribués par le Crédit Agricole qui permettent aux agriculteurs d'emprunter à taux réduit par rapport au taux normal, l'État payant la différence. Ce type de produit va permettre de relancer la croissance du Crédit Agricole. Les Caisses régionales voient également le nombre d'ouvertures de **comptes de dépôts** augmenter à cette période.

En 1923, l'État accorde au Crédit Agricole la possibilité de financer les communes rurales pour leurs travaux d'**électrification**. Cette ouverture est un vrai succès. Un grand nombre de villages peuvent alors s'équiper et, là encore, il s'agit d'une mesure qui permet de lutter contre la désertification des campagnes.

Enfin, à partir de 1928, les Caisses régionales peuvent distribuer des prêts à taux réduits aux ouvriers agricoles et aux paysans et artisans ruraux peu fortunés pour la construction ou l'acquisition d'un **logement** ainsi que pour son aménagement et son assainissement. Cette nouvelle extension du champ de compétence du Crédit Agricole est accueillie avec enthousiasme par les Caisses régionales qui voient là un moyen d'améliorer le cadre de vie des ruraux.

“

La décennie est aussi marquée par plusieurs extensions du champ de compétence. Tout d'abord, à partir de 1920, il n'est plus nécessaire d'être adhérent d'un syndicat agricole pour devenir sociétaire du Crédit Agricole. De plus, une nouvelle catégorie, les **artisans ruraux**, peut également demander des prêts.

”



◀ *Personnel de la Caisse nationale de Crédit Agricole en 1929. Au centre, Louis Tardy, premier directeur général.*



▶ *Henri Queuille, promoteur de la loi de 1923 qui permet au Crédit Agricole de financer les travaux d'électrification des communes rurales.*



1920

1930

1940

1950

140 ans



## ANNÉES 1930

# Au secours de l'agriculture en crise

- La crise de 1929 née aux États-Unis touche la France les années suivantes. L'agriculture n'est pas épargnée. Les prix des produits agricoles s'effondrent et certains paysans sont dans l'impossibilité de rembourser leurs emprunts. Le Crédit Agricole décide donc d'étaler les remboursements pour éviter la faillite de ses emprunteurs. Il doit également prêter attention à sa propre situation comptable et, pour faire face à de futures crises, il crée en 1935 un Fonds commun de garantie des Caisses régionales, un outil visant à assurer plus de stabilité et de **solidarité financière à l'institution**.

À la même époque, l'État décide de s'attaquer au problème de la surproduction céréalière en créant en 1936 l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC). Ce nouvel établissement organise le stockage des céréales pour soutenir et réguler le marché : les coopératives de vente achètent les grains aux prix et conditions fixées par l'ONIC pour les stocker et échelonner leur vente. Le Crédit Agricole est alors installé au cœur du dispositif puisque les circuits financiers passent par lui. Cette organisation a un impact direct sur la vie quotidienne des agriculteurs : les règlements se font de plus en plus par **chèques**. Le Crédit Agricole accélère donc la bancarisation des ménages ruraux.

*Affiche de la  
Caisse régionale  
de l'Yonne  
(1936). ►*



Affiche de la Caisse régionale de la Drôme présentant les services que peut apporter le Crédit Agricole : prêts individuels « aux cultivateurs », prêts aux coopératives et aux collectivités locales, comptes de dépôt, distribution de chèquiers (années 1930).



## ANNÉES 1940

# La guerre et la reconstruction

- ▶ La Seconde Guerre mondiale perturbe l'organisation du Crédit Agricole. Tout d'abord, l'invasion allemande va forcer certaines Caisses régionales à déplacer leur siège. C'est par exemple le cas de celle des Ardennes : sa directrice, **Louise Tallerie**, prend le chemin de l'exode au début de la guerre en emportant avec elle tous les livres comptables afin de les protéger. Ce n'est que lorsque l'armistice de 1940 est signé qu'elle retourne à Charleville-Mézières et peut relancer l'activité de la Caisse régionale afin de répondre aux besoins des agriculteurs.

Sur le plan national, la coupure du pays en zone libre et zone occupée oblige la Caisse nationale à ouvrir une antenne à Vichy pour pouvoir répondre aux besoins des Caisses régionales de la zone sud.

Pendant la guerre, en 1942, sont créés les **bons à 5 ans**, des obligations émises par la Caisse nationale et placées auprès du public par les Caisses régionales afin de financer des prêts pour **la reconstruction et la modernisation agricole**. Ce produit connaît un très grand succès pendant de nombreuses années.

L'argent collecté permet notamment de financer de nouveaux prêts à taux réduits mis en place en 1946 à destination des **jeunes agriculteurs** afin de leur permettre d'acquérir une propriété, un cheptel ou du matériel. Cette aide à l'installation des jeunes place le Crédit Agricole en pointe dans la lutte contre l'exode rural.

La fin de la guerre permet au Crédit Agricole de retrouver son organisation d'avant l'invasion allemande. Les Caisses régionales veulent cependant avoir plus d'influence sur la marche générale de l'institution. La **Fédération nationale du Crédit Agricole** est donc créée en 1947. Ce « parlement des Caisses régionales » permet à ces dernières d'avoir plus de poids face à l'État et à sa représentante, la Caisse nationale. Les Caisses régionales peuvent ainsi mieux faire porter leur voix et avoir une plus grande influence sur les orientations du Crédit Agricole.



Bon à 5 ans de la  
Caisse nationale de Crédit Agricole  
(1942). ▲

Prospectus-buvard de la Fédération nationale du Crédit Agricole avec le premier logo (fin des années 1940).



Affiches pour les bons à 5 ans (1948). | ►



1940

1950

1960

1970

140 ans

Affiche pour le placement d'un emprunt  
de la Caisse nationale (1951).

## ANNÉES 1950

# L'essor du réseau

Crédit Agricole  
140 ans d'histoire

- ▶ Au début des années 1950, le Crédit Agricole développe la collecte de l'épargne pour amplifier le **financement de l'agriculture française**. En plus des bons à 5 ans déjà existants, des emprunts périodiques sont mis en place selon un rythme précis : alternativement, ils servent à financer l'installation des **jeunes agriculteurs** et la **modernisation des exploitations**.

L'activité du Crédit Agricole devient assez diversifiée : il peut distribuer des prêts à l'agriculture classiques, financer certains travaux de collectivités publiques, placer des emprunts et accueillir des comptes de dépôt. Cette multiplication des opérations, ajoutée à l'expansion de l'usage du chèque, a un impact sur son organisation.

Jusqu'alors, l'accueil des clients sociétaires se faisait soit dans les locaux des Caisses locales et régionales, soit dans des points de contact temporaires installés dans les villages les jours de marché. Il faut aussi noter que le personnel était peu nombreux et, parfois, bénévole – c'est le cas des secrétaires de Caisses locales qui accueillaient bien souvent chez eux les sociétaires pour traiter leurs affaires.

•••

*Un placement fructueux  
selon une formule nouvelle*

# EMPRUNT 1951

DE LA  
**CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE**

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION FAMILIALE AGRICOLE  
ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RURAL

## TITRES

*au porteur ou à ordre de 10.000 ou de 100.000 frs*  
émis au pair, livrés sans frais lors de la souscription,  
exonérés de toutes taxes frappant les valeurs mobilières.

**DONNANT DROIT AU VERSEMENT**

*le 15 Décembre de chaque année, dès 1952 et jusqu'à leur échéance,  
d'une annuité constante égale à 9% de leur valeur nominale ;  
à l'échéance du 15 Décembre 1961, 1966 ou 1971, choisie par le porteur, d'une  
somme complémentaire représentant 55, 35 ou 14% de leur valeur nominale.*

•

*Pour un titre de 100.000 francs intégralement amorti le :*

15 Décembre 1961, il aura été ainsi perçu à partir de 1952 . . . .	145.000 francs
15 Décembre 1966, il aura été ainsi perçu à partir de 1952 . . . .	170.000 francs
15 Décembre 1971, il aura été ainsi perçu à partir de 1952 . . . .	194.000 francs

•

**SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES**  
PAR LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE,  
LES CAISSES DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL, LES COMPTABLES DE TRÉSOR ET  
ÉGALEMENT PAR LES SUCCURSALES ET LES BUREAUX DE LA BANQUE DE FRANCE

**CLOTURE SANS PREAVIS**

*Capital progressivement remboursé, dès la 1<sup>ère</sup> année,  
en 10, 15 ou 20 ans au gré du porteur.*

HAVAS

Agence de la Caisse régionale de l'Oise à Mouy (1953). |



Premier camion-banque de la Caisse régionale du Finistère (années 1950). |



Avec l'augmentation du nombre d'opérations, il devient nécessaire pour les Caisses régionales de s'équiper en **personnel** et en locaux. C'est le début du recrutement massif de collaborateurs plus spécialisés et de la création d'un réseau de **bureaux** – on ne disait pas agences – qui constituent peu à peu un maillage très serré dans les campagnes françaises. Des innovations sont lancées, telles que les camions-banques pour desservir les villages les plus isolés, ou les démarcheurs pour visiter les clients à domicile et identifier au mieux leurs besoins.

La fin de la décennie connaît une nouvelle extension du champ de compétence qui va avoir un grand impact : à partir de 1959, le Crédit Agricole peut financer le **logement** de tous les ruraux et non plus des seuls agriculteurs. Cette mesure le hisse rapidement au rang de chef de file dans ce domaine.

## ANNÉES 1960

# Une décennie de renouvellement

► Depuis 1897, le Crédit Agricole reçoit chaque année des avances de l'État qu'il doit ensuite rembourser. Elles servent à financer les prêts aux agriculteurs. Cependant, avec le lancement des bons à 5 ans dans les années 1940 puis l'émission régulière d'emprunts de la Caisse nationale, le Crédit Agricole se trouve en position de se financer lui-même en faisant appel à l'épargne des Français. À partir de 1963, le Crédit Agricole atteint l'autonomie financière et cesse de faire appel à l'État.

Au cours de cette décennie, le Crédit Agricole est profondément renouvelé. Avec un réseau en plein développement et des collaborateurs de plus en plus experts des métiers de la banque, il est en première ligne pour financer la modernisation de l'agriculture. La possibilité de faire des prêts au logement pour tous les ruraux en fait également un acteur incontournable des territoires et de la **lutte contre la désertification des campagnes**.

Les années 1960 sont également importantes pour la diversification de l'action du Crédit Agricole. Avec l'ambition de répondre aux besoins des différents acteurs de la filière agroalimentaire, il crée ses premières filiales pour prendre des participations dans différentes entreprises (Sofidéca en 1962, Union d'études et d'investissements en 1967). Ces nouvelles sociétés vont lui servir de base pour son activité de **banque de financement et d'investissement**.

Enfin, en 1969, le Crédit Agricole se lance dans le **crédit-bail** mobilier et immobilier avec la création des filiales Unimat et Unicomi pour répondre aux besoins d'équipement des clients professionnels de l'agriculture.

*Avec l'ambition de répondre aux besoins des différents acteurs de la filière agroalimentaire, il crée ses premières filiales pour prendre des participations dans différentes entreprises (Sofidéca en 1962, Union d'études et d'investissements en 1967).*

*Logo d'Union d'études et d'investissements (UI), une des premières filiales du Crédit Agricole.*

**UNION D'ÉTUDES  
ET  
D'INVESTISSEMENTS**





◀ Atelier de mécanographie de la Caisse régionale de la Haute-Marne (1960).

“

À partir de 1963, le Crédit Agricole atteint l'autonomie financière et cesse de faire appel à l'État.

”

Affiche pour un emprunt de la Caisse nationale (1960). ▶



## ANNÉES 1970

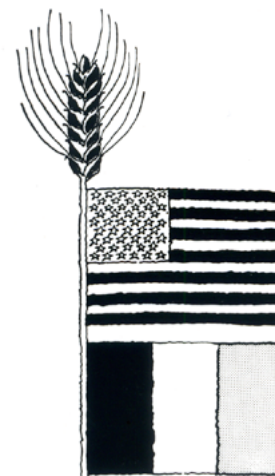
# Du rural à l'international

- ▶ À partir de 1971, le Crédit Agricole voit ses possibilités d'implantation géographique s'élargir progressivement. Initialement cantonné aux territoires agricoles, il peut s'étendre, dans cette décennie, dans des agglomérations de plus en plus importantes, jusqu'à pouvoir intervenir sur tout le territoire au début des années 1980. Ce **développement géographique** s'accompagne de **nouvelles extensions du champ de compétences professionnelles** : il peut financer directement tous les artisans, les industries agroalimentaires et les PME-PMI.

De nouvelles filiales sont créées pour répondre à ces besoins, notamment pour le financement des industries agroalimentaires (Unicredit, en 1971) et pour la gestion des **moyens de paiement** (Cédicam, ancêtre de Crédit Agricole Payment Services, en 1972).

Enfin, la décennie 1970 s'achève par une première incursion du Crédit Agricole hors des frontières françaises : en 1979, la Caisse nationale ouvre un bureau de représentation à **Chicago**, principale place boursière des matières premières agricoles. Il s'agit pour le Crédit Agricole d'accompagner les clients des Caisses régionales sur les marchés internationaux.

*Annonce dans la presse de l'installation du Crédit Agricole aux États-Unis.*



## AMERICAN AGRI-BUSINESS: CREDIT AGRICOLE SPEAKS YOUR LANGUAGE

We're the world's largest agribank, a cooperative with 2.8 million members and over 13,000 branches throughout France.

And, based on 1978 assets of \$86 billion, we're the world's second largest bank—of any type.

We've been serving the agricultural interests of France—currently handling over 10 million accounts—since the 19th Century.

But rural interests increasingly involve global markets. And the growing demand for French agricultural products has necessitated greater international investment and financing services for our members.

To increase our international capabilities (we already maintain relationships with over 400 correspondent banks), on October 29 we are opening a branch in Chicago, our first outside France.

And on October 31, we will formally open our New York representative office.

Through our presence in the United States, we will be able to respond quickly and expertly to the agribusiness needs of our American and French clients—not only in the U.S. and France, but worldwide.

So, when you have financial needs, especially in the agricultural area—contact us. We can help.

**CRÉDIT AGRICOLE** 

Crédit Agricole  
CNCA—Chicago Branch  
58 East Monroe Street  
Suite 4435  
Chicago, Illinois 60603

Crédit Agricole  
CNCA—New York Representative Office  
Chicago Center, 5th Floor  
153 East 53rd Street  
New York, New York 10022

Sur cette affiche, le Crédit Agricole montre qu'il s'adapte aux nouvelles réalités sociales, notamment l'accès des femmes aux comptes bancaires (1971).



Première affiche avec le slogan «Le bon sens» (1976).



Logo adopté par le Crédit Agricole en 1970.



## ANNÉES 1980

# Vers la banque universelle

- ▶ Au début des années 1980, le Crédit Agricole peut exercer partout en France, y compris dans les plus grandes agglomérations. Il commence également à développer son **réseau international** en multipliant les ouvertures d'implantations (Francfort, Milan, Le Caire, Singapour...). De nouvelles extensions de son champ de compétences lui permettent d'intervenir auprès de toutes les clientèles, des ménages aux entreprises, et de toutes les filières économiques. Le Crédit Agricole est en passe de devenir une **banque universelle**, ce qui sera pleinement réalisé en 1991 avec la levée des dernières restrictions en matière de banque de financement et d'investissement.

Toujours pour répondre aux besoins de ses clients, notamment en matière d'épargne, il se lance dans une activité différente de la banque, avec la création de Predica, sa filiale d'assurance vie. Celle-ci va rapidement connaître un grand succès et contribuer à faire du Groupe l'un des leaders de la **bancassurance**.

Cette mutation progressive du Crédit Agricole d'un établissement financier spécialisé dans l'agriculture vers une banque universelle au service de tous les publics s'est faite alors que sa structure institutionnelle n'a pas beaucoup évolué depuis 1920. La Caisse nationale est toujours un établissement public sous la tutelle de l'État qui sert d'organe central aux Caisses régionales, entreprises privées **coopératives**. Cependant, ces dernières souhaitent prendre en main le destin du Groupe en l'émancipant des pouvoirs publics. C'est pourquoi, en 1987, elles rachètent à l'État le capital de la Caisse nationale pour en devenir les actionnaires majoritaires. On a appelé cette opération la **mutualisation de la Caisse nationale**.

Trois affiches et trois visages du Crédit Agricole dans les années 1980 : la banque des particuliers, le commerce international, l'assurance vie.



V  
E  
N  
I  
R

**INITIAL,**  
il n'est jamais  
trop tôt  
pour garantir  
l'avenir de  
votre famille

**INITIAL**  
VALEUR  
PREVOYANCE

**PREDICA**  
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE  
DU CRÉDIT AGRICOLE

**Le bon sens donne  
des ailes à vos rêves.**

**CRÉDIT AGRICOLE**

À l'occasion du  
changement  
institutionnel, une  
**nouvelle identité  
visuelle** est déployée  
avec l'adoption du logo  
qui est toujours utilisé  
aujourd'hui.



Le logo du Crédit Agricole  
depuis 1987. ▲



## ANNÉES 1990

# Un Groupe en pleine croissance

► Le Crédit Agricole, émancipé de la tutelle de l'État, est désormais maître de son destin. Il parachève alors son objectif de **banque universelle** avec l'ambition d'être **utile à tous**. C'est ainsi qu'il développe certains de ses métiers, soit en créant des filiales, soit en opérant des acquisitions ciblées qui lui permettent de compléter son portefeuille de savoir-faire.

Dès 1990, avec la création de Pacifica, sa filiale d'assurance dommage, le Crédit Agricole prend une nouvelle dimension dans le domaine de la **bancassurance** et en devient l'un des leaders.

En 1996, une nouvelle étape importante est franchie lorsque le Crédit Agricole acquiert la Banque Indosuez qui apporte au Groupe un solide **réseau international**, déjà ancien, et des compétences reconnues dans les métiers de la **gestion d'actifs**, de la **banque de financement et d'investissement** et de la **gestion de fortune**. La nouvelle filiale prend le nom de Crédit Agricole Indosuez.

Les Caisses régionales, quant à elles, décident d'opérer un vaste mouvement de transformation.

...

*Affiche de Pacifica,  
la nouvelle filiale  
d'assurance  
dommage (1991).*



Affiche pour le service Minitel  
de la Caisse régionale Sud Alliance  
(années 1990).

**Mon banquier et moi,  
on ne se quitte  
plus...**

Depuis chez moi, je gère  
mes comptes et je dialogue  
avec mon banquier.

3615 CASA

**CA**  
SUD ALLIANCE

Affiche de Crédit Agricole Indosuez  
(années 1990).

PROFESSIONALS  
TO BUILD STRONG  
RELATIONSHIPS  
WITH A POWERFUL  
INTERNATIONAL  
BANKING GROUP

**CA**  
CRÉDIT AGRICOLE  
INDOSUEZ

**CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ**  
IMAGINATIVE BANKING YOU CAN RELY ON

...

Elles sont encore au nombre de 94 au début de la décennie. Souhaitant répondre au mieux aux demandes de leurs clients, elles décident de lancer des opérations de fusions de Caisses régionales voisines avec l'ambition de constituer des banques régionales de plein exercice dotées d'une taille suffisante. Les regroupements de moyens favorisent aussi le développement d'**outils informatiques performants**, à une époque où le numérique commence à prendre une place croissante dans les usages des clients et de la société. Ces fusions sont à l'origine de la création des **39 Caisses régionales actuelles**.



## ANNÉES 2000

# Une nouvelle dimension

► En 2001, les **Caisses régionales**, actionnaires majoritaires de la Caisse nationale de Crédit Agricole, décident d'ouvrir son capital au grand public. Elle prend alors le nom de Crédit Agricole S.A. lors de sa **cotation à la Bourse de Paris**. Les Caisses régionales détiennent toujours plus de 50 % de son capital mais l'ouverture à d'autres actionnaires permet à ce véhicule coté de se développer par croissance externe. Des acquisitions majeures sont alors réalisées durant la décennie.

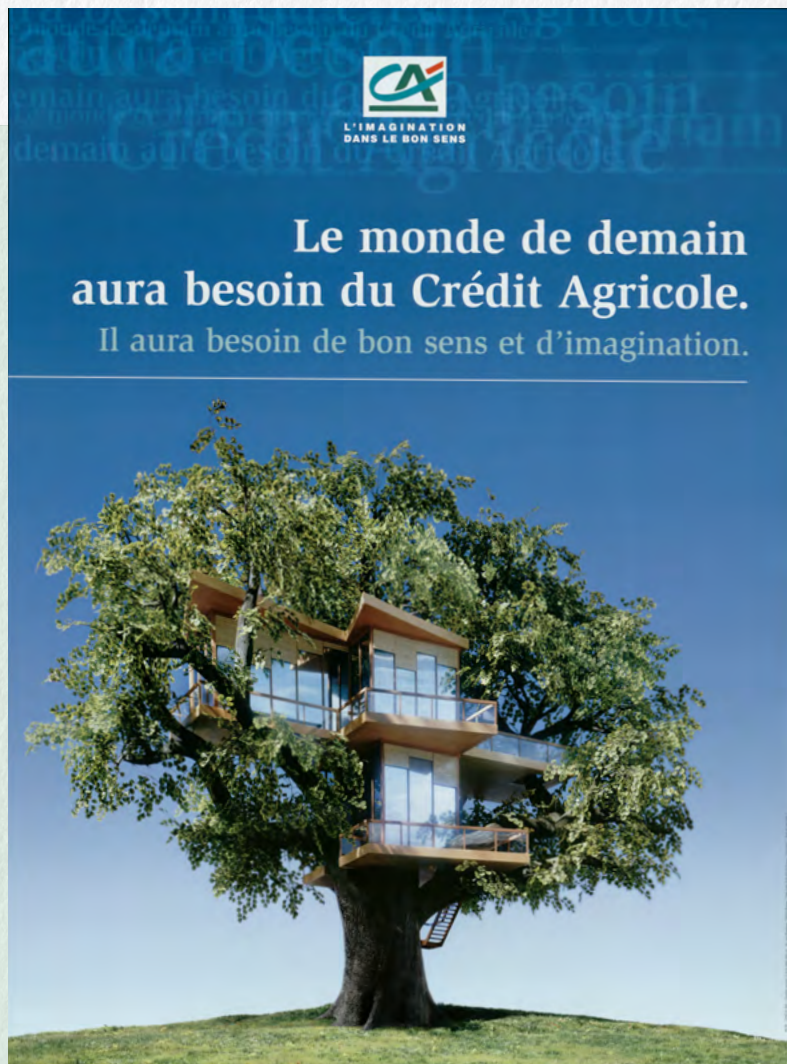
Dans le domaine du crédit à la consommation, tout d'abord, le Crédit Agricole acquiert deux sociétés importantes du secteur qui lui permettent de compléter son offre et de développer son savoir-faire. Ensuite, en 2003, c'est au tour du Crédit Lyonnais d'entrer dans le groupe Crédit Agricole. Son réseau d'agences est rebaptisé LCL en 2005 pendant que sa partie de banque de financement et d'investissements est apportée à Crédit Agricole Indosuez pour former Calyon - renommé Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 2010.

À la suite de ces acquisitions importantes et de ce vaste mouvement de développement, le Groupe s'organise en créant des entités dédiées à chaque métier : Amundi pour la **gestion d'actifs** ; CACEIS pour les **services aux investisseurs** ; Crédit Agricole Payment Services pour les **moyens de paiement** ; Crédit Agricole Assurances pour les **assurances** ; Crédit Agricole Corporate and Investment Bank pour la **banque de financement et d'investissement** ; Crédit Agricole Leasing and Factoring pour le **crédit-bail** et l'**affacturage** ; Crédit Agricole Consumer Finance pour le **crédit à la consommation**.

À l'**international**, le Groupe décide de se développer en Europe tout en conservant de fortes positions sur les autres continents.

Enfin, toujours à l'écoute des **évolutions de la société**, le Crédit Agricole commence à mettre en place des structures visant à agir en faveur des transitions agroalimentaires, sociales et environnementales.

*Affiche pour  
la cotation de  
Crédit Agricole S.A.  
(2001).*



The advertisement features a large, lush green tree on a grassy hill under a clear blue sky. A modern, multi-story treehouse with large glass windows and balconies is built into the branches of the tree. A wooden ladder leads up to the treehouse. The background is a solid blue color with faint, repeating text in a lighter blue shade, including the words "aura-besoin", "main aura besoin", "demain", and "Crédit Agricole".

**CA**  
L'IMAGINATION  
DANS LE BON SENS

# Le monde de demain aura besoin du Crédit Agricole.

Il aura besoin de bon sens et d'imagination.





## ANNÉES 2010

# L'expression de notre Raison d'être

- ▶ Au début de cette décennie, le Crédit Agricole c'est : 39 Caisses régionales, banques régionales de plein exercice et actionnaires majoritaires de Crédit Agricole S.A., l'organe central ; une activité dans tous les métiers de banque ; des services dédiés à tous les types de clients, des particuliers aux entreprises et institutionnels, des plus modestes aux plus fortunés ; un second réseau de banque de détail, LCL ; une présence partout en France et sur tous les continents.

En 2019, une réflexion est alors engagée au sein du Groupe pour exprimer sa Raison d'être. L'histoire du Crédit Agricole et son activité contemporaine sont alors bien incarnées par sa Raison d'être :  
**« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ».**

À chaque étape de son histoire, le Crédit Agricole a en effet choisi d'orienter son développement et ses prestations pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients et accompagner les évolutions sociétales. L'utilité aux clients et à la société, conjuguée à l'universalité de son action, a toujours guidé l'action du Crédit Agricole et la guide encore.

***La Raison d'être du Crédit Agricole est une boussole stratégique qui unit le Groupe autour de finalités collectives, de façon très opérationnelle : un cadre dans lequel chacun, dans son entité, peut innover.***

“

En déclinant la Raison d'être en ambition et objectifs concrets à moyen terme, le Projet du Groupe a vu le jour.

Ce Projet est exprimé en un Projet Sociétal, un Projet Client et un Projet Humain. Ce sont bien les **3 volets d'un seul et même Projet** :

- **Le Projet Client** définit nos priorités pour agir **dans l'intérêt de chacun de nos clients**, autour des ambitions inscrites explicitement dans la Raison d'être.
- **Le Projet Humain organise le rôle augmenté des Femmes et des Hommes du Groupe**, dans des sociétés de plus en plus régulées et organisées via des processus digitaux.
- **Le Projet Sociétal** exprime l'ambition d'agir **dans l'intérêt collectif de la société**, autour de trois grandes priorités d'actions :
  - Agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone,
  - Renforcer la cohésion et l'inclusion sociale,
  - Réussir les transitions agricoles et agro-alimentaires.

”

## AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

La finalité du Crédit Agricole, c'est d'être le partenaire de confiance de tous ses clients :

- **Sa solidité et la diversité de ses expertises** lui permettent d'accompagner dans la durée chacun de ses clients dans leur quotidien et leurs projets de vie, en les aidant notamment à se prémunir contre les aléas et à prévoir sur le long terme.
- **Il s'engage à rechercher et protéger les intérêts de ses clients** dans tous ses actes. Il les conseille avec transparence, loyauté et pédagogie.
- **Il revendique la responsabilité humaine au cœur de son modèle** : il s'engage à faire bénéficier tous ses clients des meilleures pratiques technologiques, tout en leur garantissant l'accès à des équipes d'hommes et de femmes, compétents, disponibles en proximité, et responsables de l'ensemble de la relation.

Fier de son identité coopérative et mutualiste, s'appuyant sur une gouvernance d'élués représentant ses clients, le Crédit Agricole :

- **Soutient l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation en France et à l'International** : il se mobilise naturellement pour ses territoires.
- **Il s'engage délibérément sur les terrains sociétaux et environnementaux**, en accompagnant progrès et transformations.
- **Il est au service de tous** : des ménages les plus modestes aux plus fortunés, des professionnels de proximité aux grandes entreprises internationales.

C'est ainsi que s'expriment l'utilité et la proximité du Crédit Agricole vis-à-vis de ses clients, et que s'engagent ses 157 000 collaborateurs pour délivrer excellence relationnelle et opérationnelle.



2020 2025 2030 2035

140 ans

## AUJOURD'HUI

► **Le Crédit Agricole est aujourd'hui un modèle original de banque universelle de proximité.** Celui-ci est organisé à partir de deux éléments qui interagissent :

- **Les banques relationnelles du Groupe**, implantées durablement dans les territoires et responsables de la relation globale avec les clients.
- **Les métiers du Groupe**, leaders et performants, dont la mission première est de servir le plus efficacement possible les banques du Groupe. Structurés en entreprises, ils peuvent aussi se développer eux-mêmes, devenir prestataires pour d'autres réseaux et établir des partenariats avec d'autres banques en Europe, pour servir leur objectif principal auprès des banques du Groupe.

Cette organisation offre un potentiel de croissance toujours renouvelé grâce à un **modèle relationnel** en perpétuelle expansion, basé sur trois leviers :

- La conquête visant à élargir toujours plus notre base de clients,
- Une augmentation du potentiel d'équipement de nos clients,
- Une offre de produits et de services évolutive, adaptée aux attentes de nos clients.

**Aujourd'hui, fidèle à ses valeurs des origines d'utilité et d'universalité, le Crédit Agricole poursuit sa longue histoire avec toujours la même boussole :**

*Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.*



**ILS N'ONT PAS LA MÊME VIE  
MAIS ILS ONT TOUS CHOISI LA MÊME BANQUE**

*Campagne publicitaire «Chez les Déon»  
présentant la banque universelle  
de proximité, 2024.* ▲







### Crédit Agricole S.A.

Société Anonyme au capital de 9 127 682 148 €, divisé en 3 042 560 716 actions de 3 €, chacune de valeur nominale.  
784 608 416 RCS Nanterre Id. - SIREN : 784 608 416 Id. SIRET : 784 608 416 00144

### Adresse

12 place des États-Unis, 92127 Montrouge cedex - France

